ART. PREMIER N° 645

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N º 645

présenté par M. Seitlinger, Mme Périgault et Mme Louwagie

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

Compléter la première phrase de l'alinéa 102 par les mots :

« sur l'ensemble du territoire de la République ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est primordial de poursuivre une logique d'égalité entre les territoires.